

---

**DSP fourrière automobile**  
**Synthèse du rapport annuel d'activité 2014**  
**Période d'activité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2014**

## Présentation générale

Contrat effectif depuis le 1<sup>er</sup> août 2009, pour une durée de 5 ans, fin du contrat le 31 juillet 2014

Titulaire : EFFIA Stationnement

Siège social : 20 rue Le Pelletier 75320 Paris Cedex 9

## Caractéristiques principales du contrat

- Deux sites mis à disposition par la Ville de Lyon :
  - Rue Pierre Sépard, Lyon 7<sup>e</sup>
  - site Fromont à Vaux-en-Velin
- Enlèvements assurés 7/7j et 24/24h
- Le délégataire agit sur ordre de l'officier de police judiciaire compétent sur le territoire de la Ville de Lyon pour assurer les enlèvements des véhicules en infraction et leur transport sur le lieu de stockage. Il gère ce stockage, procède à la restitution des véhicules et à l'encaissement des frais de fourrière.
- Le délégataire assume les risques et profits de l'exploitation ; sa rémunération est essentiellement constituée des paiements des automobilistes pour les enlèvements et la garde des véhicules.
- Le délégataire verse à la Ville une contribution composée d'une part fixe et d'une part variable assise sur le CA.
- La Ville assure le contrôle des prestations réalisées.

## Activité

11250 véhicules traités dont :

- 965 véhicules restitués sur places ;
- 273 véhicules déplacés ;
- 10012 véhicules mis en fourrière.

Taux d'efficacité : 90% (minimum de 80% prévu au contrat)

## Bilan financier

CA : - 46,67% par rapport à 2013

Résultat :- 45,13% du CA par rapport à 2013

Ce résultat s'explique en partie par la fin du contrat de délégation au 31 juillet 2014.

Redevance versée à la Ville : 41 948 € (- 41,84 % par rapport à 2013)